

**COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au préavis municipal N° 09/2019-2020 concernant le rapport sur les comptes et la décharge sur la gestion pour l'année 2019**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Conseillers,**

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N°09/2019-2020 relatif aux sujets ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 12 juin dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Nous relevons que le contenu de ce préavis est très détaillé, que le rapport des comptes, les conditions et variations de ceux-ci par rapport au budget 2019 sont bien étoffés. Un travail minutieux a été réalisé par la Municipalité et la boursière afin de nous apporter une vue précise sur la performance financière 2019 de notre commune.

La Commission des Finances précise que, avec une baisse du point d'impôt de 1 point pour l'année 2019 et un budget 2019 prévu déficitaire de 272'762CHF, nous sortons de l'exercice 2019 avec un excédent net de 80'437CHF sans compter les attributions aux différents fonds de réserves pour un montant total de 653'000CHF.

De plus, l'exercice 2019 se clôture avec un niveau d'endettement nul, les fonds de réserve non-affectés correspondant aux besoins de la commune actuels, donc une situation financière toujours saine.

La Commission des Finances et la Municipalité ont revu les comptes qui présentaient des variations notables entre le budget et comptes 2019. Nous constatons que les budgets et résultats sont bien alignés pour tous les comptes dont la Municipalité a le contrôle. La municipalité a fourni des réponses précises et les éléments justificatifs pertinents à ces variations. Le préavis est suffisamment détaillé et répond aux questions levés par la COFIN.

De surcroît, l'exercice 2019 se conclut avec une marge d'autofinancement raisonnable de 977'700CHF, ceci tout en ayant financé le bâtiment multifonction sans emprunt dans un exercice sans endettement.

Compte-tenu de la gestion de la Commune rigoureuse, notre situation financière continue d'être saine. Nous constatons avec satisfaction qu'il y'a une continuité dans la bonne gestion des finances de notre commune.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Finances recommande au Conseil Général

1. d'adopter les comptes communaux 2019 tels qu'ils sont présentés
2. de décharger la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2019

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten    Marcel Biedermann    Bernard Gehri    Michel Guex    Marcel Miesen

Vich, le 18 Juin 2020